

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-1227 rév. 6**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

SOFIMAE

N° SIREN : 722013190

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

TEMPS ET FREQUENCE*TIME AND FREQUENCY*réalisées par / *performed by :***SOFIMAE**

**ZAC DE L'ORME POMPONNE
50 ET 52 AV PAUL LANGEVIN
91130 RIS-ORANGIS**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/07/2023**Date de fin de validité / *expiry date* : **30/06/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-1227 Rév 5.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-1227 [Rév 5](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-1227 rév. 6

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**SOFIMAE
ZAC DE L'ORME POMPONNE
50 ET 52 AV PAUL LANGEVIN
91130 RIS-ORANGIS**

Dans son unité :

- Laboratoire de métrologie Temps-Fréquence

Portée flexible FLEX2 :

Le laboratoire peut employer d'autres méthodes dès lors que les compétences qu'elles impliquent sont présentes dans sa portée d'accréditation et ce pour la même grandeur et la même valeur ou étendue de mesures. Cependant, le laboratoire ne pourra mentionner des incertitudes meilleures que celles figurant dans sa portée d'accréditation. La liste des méthodes équivalentes employées est tenue à jour par le laboratoire.

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Laboratoire de métrologie Temps-Fréquence

TEMPS-FREQUENCE / Fréquence								
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Domaine d'application	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
*Fréquencemètre Générateur (pilote interne ou fréquences générées) Oscillateur (pilote interne ou fréquences générées)	* Mesure de fréquence	Temps de mesure : 100 s (1)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 MHz ■ 5 MHz ■ 10 MHz 	$1,6 \times 10^{-11}$	Méthode par comparaison	Multiplicateur d'écart Fréquencemètre piloté par la fréquence de référence, pour des signaux d'amplitude > 0,2 V _{eff} .	01-ME-TF-001	Laboratoire
*Fréquencemètre Générateur Oscillateur	* Mesure de fréquence	Temps de mesure : 60 000 s à 30 s (3)	1 mHz à 10 Hz	2×10^{-4}	Mesure directe	Fréquencemètre piloté par la fréquence de référence (3)	01-ME-TF-002	
		Temps de mesure : 30 s (2)	10 Hz à 100 Hz	4×10^{-5}				
			100 Hz à 1 kHz	4×10^{-6}				
			1 kHz à 10 kHz	4×10^{-7}				
			10 kHz à 100 kHz	5×10^{-8}				
			100 kHz à 1,3 GHz	2×10^{-8}				
			1 GHz à 10 GHz	2×10^{-9}				
10 GHz à 26 GHz	2×10^{-10}	01-ME-TF-003						

■ Valeurs ponctuelles

(1) série de 100 mesures consécutives.

(2) série de 30 mesures consécutives.

(3) Cette incertitude ne peut être obtenue qu'avec un signal non bruité d'amplitude ≥ 100 mV.La fréquence de référence est connue à $\pm 1 \times 10^{-11}$

La fréquence de référence est issue d'un étalon de fréquence à rubidium et elle est raccordée au TA(F) par intercomparaison différentielle par l'intermédiaire du système GPS.

* GENERATION DE FREQUENCE

Le laboratoire peut effectuer de la génération de fréquence de 1 mHz à 2 GHz.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95 %.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/07/2023** Date de fin de validité : **30/06/2028**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-1227 Rév. 5.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr